5e course. — Consolation. Pour tout coureur ayant pris part aux courses qui précèdent et n'y ayant pas remporté de prix. Distance : 2100 m. 6 tours de piste. 1er prix, une méd. d'argent ; 2e, une méd. d'argent ; 3e, une méd. de bronze ; 4e, méd. de bronze.

Les engagements doivent être adressés à M. G. Bouchaert, secrétaire trésorier du Veloce Club lillois, 1 place St.Martin.

Mort subite. — La veuve Lamourette, née Catherine Boyer, âgée de 79 ans, a été trouvée morte dans son lit, à son domicile, rue des Trois Mollettes, hier à trois heures de l'après midi.

La mort remontait à une quinzaine d'heures environ. Cette vieille femme a succombé à une congestion cérébrale.

Extradition. — En vertu d'une demande d'extradition adressée par le gouvernement belge, la police de sûreté de Lille, a mis hier en état d'arrestation le nommé Auguste Haugen, âgé de 47 ans, né à Ixelles, menuisier, demeurant à Lille depuis deux mois environ.

Cet individu était recherché depuis quelque tempssousl'inculpation d'escroqueries commises au préjudice d'un négociant d'Anvers.

Théâtre des Variétés. — Rarement le directeur du petit théâtre de la rue Jean Roisin avait offert au public une troupe pareille à celle qu'il a engagée depuis quelques jours.

L'excellente troupe des zigs-Zags composée de fortes et jolies ballerines et d'artistes jouant les plus intéressantes pantomimes et se livrant à de superbes exercices acrobatiques, obtient tous les jours, avec raison, un très vif succès.

Le *ballet des six nations* est très curieux à voir et est plus particulièrement applaudi.

Au nombre des artistes dames dont le succès va toujours croissant, citons la gracieuse Mme Gérald et Mlle Jeanne Bastien dont le répertoire est composé de très amusantes romances qu'elles détaillent toutes deux avec talent.

Nous n'avons plus à faire l'éloge de M. Moiroud, que l'on applaudit toujours avec plaisir. Nous avons plusieurs *fois* dit de cet artiste tout le bien que nous en pensions.

Signalons encore l'excellente recrue que vient de faire M. Jaussaud, en la personne de M. Granval, comique, genre Paulus, qui chante la chansonnette avec un véritable talent.

ARMENTIÈRES

Tentative de suicide. — Hier, vers quatre heures de l'après-midi, un soldat du 84e de ligne, Eugène Derache, s'est jeté dans le canal de dérivation, près du poste de douane des prés d'Hoeplines.

Attiré par les cris, le sous-brigadier de douanes Cousin, s'empressa de tendre une corde munie de crochets au jeune soldat et le hissa sur le quai.

Commencement d'incendie. — La nuit dernière, vers une heure, les agents de police Baron et Gedun, en faisant une ronde dans la rue du Faubourg de Lille, remarquèrent qu'une épaisse fumée sortait de la mansarde de l'estaminet du « Nouveau Plan ».

Après avoir donné l'éveil aux voisins, les agents s'engagèrent dans l'escalier de l'établissement et parvinrent, avec le concours des locataires, à éteindre ce commencement d'incendie.

Dès le premier appel de la police, un ouvrier boulanger, Emile Vandevyver, afin de pénétrer le plus près possible du foyer de l'incendie, enfonça la porte de la chambre d'un nommé Clovis Bacquart et retira *ce dernier à demi* asphyxié.

Quant à la cause de l'incendie, on suppose qu'une chandelle éteinte imparfaitement aura communiqué le feu aux vêtements de Bacquart.

Il y a pour quelques centaines de francs de dégâts.

Tentative de suicide. — La nommée Mathilde Poliet, âgée de 38 ans, atteinte d'une maladie incurable depuis 16 mois, a tenté de se suicider hier soir, en se jetant dand l'abreuvoir situé près du pont de Flandre.

Cette malheureuse femme a été retirée de l'eau presqu'immédiatement par les nommés André Doutreloo et Emile Caron.

La police l'a reconduite à son domicile ,rue de Roubaix, 12.

Sin le Noble. — Un enfant de trois ans tomba hier dans un cuvier de lessive, à la « Maison sans fenêtres », a été retrouvé asphyxié.

— Un commencement d'incendie, vite éteint s'est déclaré à la baraque de pommes de terre frites, de M. Chevalier, de Douai, installée sur la place de Sin. 100 francs de dégâts environ.

Bruay. — M. Aubry, demeurant au coron des Vingt à Anzin, en voulant descendre du tramway en marche, est allé se heurter violemment sur la voie et s'est fait plusieurs fractures à la tête. Son état est très grave.

Hélesmes. — *Suicide.* — Un sieur Devillers, de Vieux Condé, âgé de 37 ans, avait pris logement depuis quelques jours à l'auberge Lenne.

On vient de le trouver pendu dans le grenier de la maison.

On ne connait pas le motif de ce suicide.

Valenciennes. — La police a arrêté pour rébellion au garde du faubourg de Cambrai, Alfred Jonquois, 25 ans, journalier, Adèle Jonquois, 20 ans, journalier, et Elise Jonquois, 23 *ans, journalière.*

— Le nommé Servant, dit *Derets*, porteur de journaux a reçu de sa femme avec qui il se querellait, deux coups de couteau heureusement sans gravité.

La police a mis la coupable, Adeline Dieu en état d'arrestation.

— La police a arrêté le nommé Alfred, 24 ans cocher chez M. Chivas, loueur de voiture.

Fournier est inculpé de coups, blessures, bris de clôture et outrage aux agents ; il a été écroué.

— La nommée Vanesse, Marie, 28 ans, d'Escarmonin, servante, a été arrêtée pour *vol d'un* caraco.

Bertry. — *Vol.* — Un ou plusieurs malfaiteurs se sont introduits le 23 courant vers 4 heures du soir dans la maison de Ch. Cirier-Lemaire, marchand de vaches et ont enlevé la somme de 335 fr.

Les voleurs sont inconnus.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Busigny.

Wasnes-au-Bac. — *Suicide.* — L'une de ces dernières nuits, un garçon brasseur, *nommé* Cyrille Poulain, a subitement quitté la maison de ses patrons, MM. Dubois frères, à Wasnes-au-Bac, pour aller se jeter et se noyer dans une mare située sur le territoire de Paillencourt, à deux cents mètres du canal de la Sensée.

C'est l'inconduite et la boisson qui paraissent avoir conduit ce malheureux au suicide.

Il cherchait depuis quelque temps à mettre fin à ses jours, car naguère on l'avait entendu déclarer dans un cabaret « que les journaux parleraient de lui avant peu ».

Poulain, qui n'avait que 32 ans, laisse malheureusement quatre jeunes enfants à la charge de sa veuve ; cette pauvre femme habite Wavrechain-sous-Faulx.

Hazebrouck. — Dans la soirée de lundi, le jeune Léon A... âgé de 11 ans 1/2, étant monté sur un arbre incliné au dessus d'une fosse dans une pâture située à l'Hefland, est tombé dans l'eau qui a à cet endroit une profondeur de 3 mètres.

Les parents inquiets, après de nombreuses recherches, finiront par découvrir au bord de la fosse le rateau dont s'était servi leur enfant. On fouilla l'eau et, vers dix heures du soir, le sieur L... chauffeur à *la gare, ramena sur la* berge le cadavre du jeune...

M. le commissaire de police fit ramener le corps au domicile des époux A... rue de Bailleul où M. le docteur Decouvelaere fit les constations légales.

Rien ne saurait dépeindre le désespoir des parents.

UNE FÊTE AÉROSTATIQUE A DUNKERQUE

Une foule compacte se pressait sur la place Jean-Bart depuis 3 heures de l'après-midi pour voir partir les ballons Amiral L'hermite et Guillemot, montés par les aéronautes Godard et Julhes.

Le temps était splendide et au signal donné, vers cinq heures, les deux aérostats un peu l'un après l'autre furent lâchés.

Celui monté par M. Julhes a de suite atteint une hauteur énorme, d'où on pouvait encore le voir suspendu à une très petite nacelle et faire des adieux au public. Il était à plusieurs kilomètres ; le « Guillemot » n'est monté que fort peu, restant dans une courbe atmosphérique où les courants d'air ne le faisaient que peu dévier.

Néanmoins tous deux malgré le vent du N. E. qui les chassait à terre, tentaient de gagner la mer. Le vent n'était pas le même dans les courbes élevées.

Il est probable au moment où je vous écris que nos aéronautes sont débarqués à St-Pol.

— Il est question de voir la maison Bondes se fixer définitivement à Dunkerque. C'est ainsi que ce port du Nord qui est le seul de cette région ayant son importance, aura l'avantage de voir le plus grand navire à voiles du monde attaché à sa flottille.

Le Cinq Mâts la « France » sera effectivement porté aux registres de la navigation comme appartenant à Dunkerque.

L'ANNIVERSAIRE de la bataille de Grœtz A AVESNES

(Dépêches de notre correspondant particulier)

Avesnes,25 juin. — L'animation est très grande en ville pour la fête organisée par le 84e régiment de ligne à l'occasion de l'anniversaire du combat de Grœtz.

Les 25 et 26 juin 1809, au combat de Grœtz (Autriche), deux bataillons du 84e de ligne (9e léger), fort de 1,200 hommes mirent en complète déroute un corps de 12,000 Autrichiens. En récompense de sa belle conduite, le 84e fut autorisé à inscrire sur son drapeau la glorieuse devise : « Un contre dix ».

C'est ce glorieux anniversaire que notre régiment fête aujourd'hui.

A six heures, les habitans étaient réveillés *par la musique du régiment. Une* heure après les rues de la ville étaient sillonnées par un grand nombre de promeneurs.

A neuf heures, le 84e a été passé en revue par le colonel qui a constaté l'admirable tenue de son régiment et qui dans une heureuse improvisation, a rappelé la magnifique page inscrite dans les annales du 84e de ligne.

A onze heures M. le général Jamont, commandant en chef le premier corps d'armée, est arrivé, accompagné de M. le général de division Morand.

A midi, un déjeuner a réuni les généraux et les officiers. Le menu du diner était ainsi composé :

Œufs brouillés aux truffes ; Turbot sauce crevettes ; Pâtés de Friedland ; Côtelettes de mouton jardinière ; Poulets marengo ; Punch à la Montebello ; Filet rôti Périgueux ; Foie gras de Strasbourg ; Salade ; Petits pois à la française ; Bombes glacées ; Gateaux « *un contre dix* ».

A deux heures et demie ont eu lieu au quartier Chamerault, admirablement décoré de verdure et de drapeau tricolores les exercices d'ensemble : bâton, boxe, escrime, l'escrime à la baïonnette, l'assaut d'escrime, les exercices de gymnastique et les jeux divers qui ont été plein d'intérêt,

Après avoir remis à quatre heures les prix aux lauréats, le général Jamont est reparti pour Lille.

Avesnes, 25 juin, 10 h. soir. — La ville, qui est pavoisée comme aux jours de fêtes, a présenté pendant toute la soirée une animation considérable.

L'intéressante ducasse flamande, organisée à partir de six heures par la musique du 84e, avait attiré une foule énorme.

Grande animation encore au concert et au bal qui ont eu lieu après la ducasse.

En somme, fête splendide dont on gardera longtemps le meilleur souvenir.

R.

A LANDRECIES

Landrecies, 25 juin. — La ville était en fête aujourd'hui, pour la célébration, par le détachement du 84e de ligne, de l'anniversaire du combat de Grœtz.

*Toute la population a pris part aux ré*jouissances organisées.

PAS-DE-CALAIS

Saint-Venant. — *Incendie.* — Dimanche dernier, vers 5 h. 1/2 du soir, un incendie s'est déclaré dans une étable à chèvres appartenant au sieur Lecocq, au hameau du Hamel-Billet, à Saint-Venant.

La femme Lecocq n'a eu que le temps de se sauver avec ses deux enfants, emportant seulement quelques objets. Malgré le dévouement des voisins accourus en toute hâte, le feu s'est communiqué à une maison contiguë, habitée par Mme veuve Lecocq.

Enfin une maison séparée de deux autres par un espace d'au moins 2 mètres, occupée par les époux Lallain et appartenant à M. Boulinguez, maire d'Isbergues, a été réduite en cendres.

Les trois habitations, heureusement n'avaient pas grande valeur et sont estimées chacune à 500 francs ; mais une seule était assurée, celle de Mme veuve Lecocq.

Les mobiliers sont estimés à 500 francs également pour chacune des trois maisons.

La cause du sinistre est inconnue.

LA BELGIQUE

CONDAMNATION DE POURBAIX

Mons, 25 juin. — Le mouchard Pourbaix *a été condamné aujourd'hui à 15 jours de prison*, pour entraves à la liberté du travail.

En se retirant, Pourbaix s'est écrié : « J'irai en Cour d'assises avec mon dossier. »

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Deuxième chambre.

LA COMMISSION DES HOSPICES contre le Syndicat des bouchers

Le 9 mai dernier, le Syndicat des bouchers en gros, adressait une pétition à la municipalité, réclamant de nouveaux échaudoirs, à l'abattoir. Ceux qui y existent actuellement sont tellement défectueux, qu'en été la viande s'y corrompt, et en hiver elle y gèle. Mais dans cette pétition on attaquait également la municipalité et la commission des Hospices, surtout cette dernière à qui, en termes forts amers, on reprochait d'avoir à plusieurs reprises en janvier dernier, acheté des viandes gelées destinées à la nourriture des vieillards.

M. Warin, en son nom et à celui de la commission des Hospices, dont il est le président, invita le Syndicat des bouchers à se rétracter, mais ce dernier s'y refusa.

Les membres du syndicat, MM. Marchand, Danga, Fera, Barge, Crombez, Delannoy, Druez et Prin sont assignés. M. Warin leur réclame un franc de dommages intérêts, l'affichage du jugement à cent exemplaires, et l'insertion dans six journaux de Lille. C'est Me Guichard, du barreau de Lille, qui soutient la demande faite par M. Warin.

M. Boyer-Chamard, soutient le Syndicat des Bouchers. Il prétend que M Warin n'a été atteint que dans sa considération, et que c'est plutôt un procès en diffamation qu'il peut leur intenter, d'ailleurs le corps de la Commission des Hospices étant attaqué séparément et non individuellement.

Néanmoins, le fait qui leur est reproché est vrai. Certains membres du syndicat des bouchers ont vendu aux agents des Hospices des viandes gelées ; celles-ci ont dû d'ailleurs s'y résoudre, car pendant quelques jours notamment en janvier, la population s'en est servi également.

Dans sa plaidoirie, qui pressent une cause perdue, Me Boyer-Chamart, le défenseur du syndicat des bouchers, a particulièrement insisté sur ce point que l'*administration des hospices n'est pas prévenue d'avoir acheté des viandes gelées, mais d'avoir acheté* A BAS PRIX *des viandes dégelées.*

Il est probable que l'affaire sera remise à lundi prochain et qu'une enquête sera nécessaire pour approfondir les faits.

D'ailleurs le mécontentement du syndicat des bouchers éclate au grand jour dans cette affaire. Autrefois les viandes étaient mises en adjudication, mais un boucher le sieur D....., ayant essayé de livrer à l'administration des hospices une vache atteinte de péripneumonie contagieuse, l'adjudication a été supprimée.

Nous reviendrons sur cette affaire intéressante.

Me COURANT.

CHAMBRE DES APPELS CORRECTIONNELS DE DOUAI

Hier est venu devant la Chambre des appels correctionnels, présidée par M. Honoré, le procès intenté par M. Dormignies, adjoint républicain, ex-maire de Vertain, contre le journal l'*Emancipateur de Cambrai*.

M. Mascaux, ancien avocat général, a défendu le journal.

La séance a été levée à 5 h. 1/2 et l'affaire a *été renvoyée à demain* pour la plaidoirie de Me D'Hooghe, avocat de M. Dormignies.

Nous ferons connaître à nos lecteurs le résultat.

TRIBUNAL CORRECTONNEL DE DOUAI

Le tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

60 francs d'amende à Prosper Auriol. pour coups et tapage injurieux ; — 50 fr. d'amende au frère du précédent, pour coups et tapage ;

15 jours de prison à *Napoléon Sauvage*, verrier à Aniche, pour violences graves faites à Lallard, d'Auberchicourt ;

50 fr. d'amende à Young, âgé de 21 ans, d'Aniches, qui a fait opposition à un jugement du tribunal qui le condamnait à 40 jours de prison pour coups portés à sa femme et à sa belle mère ;

5 jours de correction à Nicaise Bracq, âgé de 12 ans, d'Auberchicourt, pour cailloux jetés au garde de cette commune, pour injures à l'adresse du même.

6 jours de prison à Louis Dernoncourt, 24 ans, de Flers, pour coups portés à Dominique Lecage ;

20 jours de prison à Augustin Fauveau, 27 ans, de Cantin, pour vol de jouets au préjudice d'Augustin Clément ;

40 jours de prison, à la femme Constance Durez, d'Orchies, pour vol d'une quarantaine de francs au préjudice de la femme Collig.

FAITS DIVERS

Toute une noce empoisonnée

Un événement épouvantable vient de se produire à Tomblaine, charmant petit village au bord de la Meurthe. Dix-huit personnes sont empoisonnées et la plupart en ce moment râlent affreusement dans des souffrances atroces.

Samedi soir, Eugène Alba, un beau gars de vingt-huit ans, épousait sa cousine germaine, Flavie Alba. Un joyeux repas avait réuni vingt-cinq personnes. Une crème à la vanille avait eu les honneurs du dessert et toute la noce, à l'exception de la mariée et de quelques personnes, en avaient abondamment absorbé. Gâteaux et pâtisseries avaient été engloutis.

Le soir, toute la noce se rendait dans une guinguette au bord de l'eau et le bal allait commencer, lorsque le frère de la mariée fut pris de coliques violentes. On crut à une indigestion, il n'en était rien. Trois jeunes filles, les demoiselles d'honneur, furent prises tout à coup de douleurs atroces et le marié lui-même dut se mettre au lit.

Dimanche matin, toute la noce était malade, on prévint un médecin. Il était trop tard. Une des demoiselles d'honneur venait de succomber et le marié rendait le dernier soupir.

Le parquet s'est rendu cette après-midi à Tomblaine. On croit que le poison est de la vaniline. La mariée, qui n'avait pas mangé de gâteaux ni de crème, est la seule qui n'ait pas été incommodée.

Les mets ont été soumis à l'analyse de la Faculté.

HORRIBLE ASSASSINAT

Un assassinat vient d'être commis à Aragnouet, canton de Vieille-Aure près de Tarbe.

Un enfant de deux ans a été brûlé vivant dans un four à cuire le pain.

L'auteur de cet horrible forfait n'est autre que le grand-père de la victime, le nommé Fisse-Castets, qui aurait tenté de se suicider après avoir commis le crime.

Le parquet de Bagnères s'est transporté sur les lieux.

Une digestion mauvaise ou imparfaite amène les acidités, le brûlant, les envies de vomir, les renvois désagréables, la mauvaise haleine : prenez pendant quelques jours, le soir en vous couchant, une dose de **Pilules Lucas** rafraîchissantes, *laxatives et dépuratives.*

Les **Pilules Lucas** débarrassent les intestins avec plus d'efficacité qu'aucun autre purgatif. Elles ne causent ni coliques ni dérangements. — 1 fr. la boîte.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Ozil, rue Esquermoise, 60, Fanyau ; Donte et Cie ; Cosne ; Pharmacie Centrale Gobert et Cie ; Deroubaix, rue Puébla. — A Tourcoing : M. Bruneau, Vanneufville — A Valenciennes : M. Sabin-Boulet. — A Fresnes : M. Berriez. — A Maubeuge : M. Huart. — A Boulogne-sur-Mer : Dutertre. — A Hondschoote : De Bil, 19, rue de la Cour. — A La Bassée ; M. Caillez. — A Lillers ; M. Payelle, pharmacien. — Toutes pharmacies.

L'ESPRIT DES AUTRES

Une voyageuse, arrivée récemment des Indes, raconte à une de ses amies qu'elle s'est mariée là bas.

— Et que fait ton mari ? demande l'autre.

— Ma chère, il est cornac.

— *Nac !* Tiens ! c'est drôle ! Ici, nous disons *nard*.

⁂

Sur la berge. Entre pêcheurs à la ligne :

— Et Ugénie ?...

— Ah !... mon cher, ne m'en parlez pas : partie avec un poëte.

— Ça ne m'étonne pas ; les femmes c'est comme les poissons, on les attrape avec des vers...

⁂

Chez la buraliste d'un châlet de nécessité :

— Eh bien ! madame, demande un client à la préposée, cela a-t-il marché cette semaine ?

— Pas du tout ! Pensez donc, la politique, la guerre, l'emprunt, tout cela a beaucoup trop échauffé les esprits.

BRULE MAISON.

TRIBUNE PUBLIQUE

Question de gymnastique

La société de gymnastique *La Jeunesse Lilloise* nous adresse la lettre suivante, que notre impartialité nous fait un devoir de publier :

Lille le 23 juin 1889.

Monsieur le Rédacteur en chef du journal *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing*,

Connaissant aujourd'hui le nom du signataire de l'article paru dans votre journal, j'ai l'honneur de vous faire savoir que jamais nous ne nous sommes occupés d'une société concourant au même concours que nous, et que nous ne voyons pourquoi les gymnastes roubaisiens trouvent à redire au succès que nous avons obtenu.

Ils prétendent qu'il n'y a pas de comparaison à faire entre les deux résultats ; si, il y en a une et même une grande, car si l'on peut présenter 60 gymnastes de différentes forces au concours C, il n'en est pas de même du concours A, auquel il faut que les 6 gymnastes présentés soient d'égale force et fassent des mouvements beaucoup plus difficultueux qu'au concours C.

Nous *sommes* certains que dans la *Roubaisienne*, il serait difficile de présenter 6 gymnastes faisant le mouvement imposé de Paris ; si elle a pris part au concours C, c'est qu'elle était certaine non de battre, mais de décraser ses adversaires venus moins nombreux.

La *Roubaisienne* se flatte de ses prix, elle a *raison, mais qu'elle dise* au moins que c'est par le nombre qu'elle les a obtenus. Elle a gagné son premier prix contre Saint-Pierre-les-Calais, mais elle ne dit pas qu'ils étaient deux contre un et que l'on accordent 5 points par deux gymnastes.

Je donne donc à juger aux vrais amateurs de gymnastique ce que peut faire le nombre dans un concours et je leur laisse le soin de juger si notre succès ne vaut pas le sien.

En effet, nous savions que nous allions nous trouver avec des sociétés présentant des travailleurs de première force, tandis que la *Roubaisienne* était certaine d'obtenir un prix, rien que par son nombre.

Si nous protestons, c'est que nous sommes dans notre droit d'offensés car jamais, je le répète, nous ne nous sommes occupés des autres sociétés.

Aujourd'hui nous sommes vainqueurs, demain nous serons vaincus, nous n'en sommes pas plus fiers pour ça attendu que les concours sont faits pour avoir des vainqueurs et des vaincus, mais ce qu'il y a de certain, c'est que depuis l'année 1884, au cours de laquelle la *Jeunesse lilloise* s'est fondée, elle ne s'est jamais endormie sur ses lauriers et n'a pas attendu 4 ans pour se mesurer avec des concurrentes dignes d'elle comme l'a fait la *Roubaisienne*.

Quant à M. Zeurinck, que M. M... prend à parti, lui reprochant son titre de champion, je dirai comme lui, qu'il ne faut pas en vouloir au public, qui souvent ne dit que ce qu'il entend. S'il a *confondu l'expression de Concours* avec celle de *France*, ce n'est pas notre faute. Quand à moi, je soutiendrai toujours à M. M..., que M. Zeurinck, bien qu'il n'y ait pas eu de proclamation, est et restera champion du concours à des sociétés non affiliées.

Pour clore toute discussion, nous avons à dire à la *Roubaisienne* que nous sommes très fiers de notre succès et que si elle veut nous provoquer à se mesurer avec elle, nous acceptons, mais à condition de limiter un nombre et ne pas être deux contre un.

Pour la *Jeunesse Lilloise*.

WIARD.

Petite Correspondance

M. Emile, correspondant à Maubeuge. — Votre courrier de dimanche ne nous est arrivé que lundi matin ; celui de lundi a également subi du retard par suite d'insuffisance d'affranchissement.

A. T. — Nous avons demandé le renseignement ; nous vous le communiquerons aussitôt reçu.

UN CONSEIL PAR JOUR

Soupe aux boulettes de pommes de terre

Cuisez sept ou huit pommes de terre à l'eau, avec leur peau. Pelez les et passez les au tamis. Mêlez à cette purée cent grammes de beurre, sel, poivre, muscade, quatre jaunes d'œuf, une poignée de parmesan. Mettez là sur la table et incorporez lui assez de farine pour lui donner de la consistance ; coupez là en petites parties, roulez les de forme longue. Plongez-les à l'eau bouillante, salée ; donnez un seul bouillon, *et retirez sur le côté.*

Quand elles sont raffermies ; égouttez les dans la soupière et versez le bouillon chaud dessus.

Bonhomme FRANKLIN.

LE TEMPS

JOURNÉE DU 25 JUIN 1889

Baromètre : à 9 heures du matin, 763 mm. 8 (entre beau et variable). Hausse depuis la veille : 0 mm. 6 ; à 6 heures du soir, 762.7.

Thermomètre : à 6 heures du matin, 15° au dessus de 0 ; à 3 h. de l'après midi, 25° au dessus de 0 ; à 6 heures du soir, 25° ; à minuit, 16 5°.

—o—

Par Dépêche

Observatoire de Paris, 25 juin, 1 h. s.

Temps probable pour aujourd'hui : vent variable, ondes orageuses, temps chaud.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 25 juin

Jean-Baptiste Liagre, rue Decrème. — Suzanne Sator, rue d'Alsace, 40. — Hubert Fassin, rue d'Alger, 2... — Clara Veinmann, hôtel-Dieu. — Charles Verstichel, Hôtel-Dieu. — Jules Vandendalle, *rue Archimède.* — *Julienne* Debosker, rue de la Redoute. — René Leclercq, rue de l'Arc, 15. — Marie Théry, rue des Longues Haies. — Gaston Broquet, rue de Naples.— Flore Vanhuysse, place des 3 Ponts.

Décès

Augustin Hamel, 63 ans, rue Fontenay. — Marie Toefp, 29 ans, ménagère, rue de Vasquehal — Marie Beels, présenté sans vie, rue de Sully. — Pierre Ghékière, 6 mois, rue du Coq Français. — Marie Pottier, 3 mois, rue Grétry. — Georges Larose, 1 an, rue du Long Chemin. — Germaine Sauw, Hôtel-Dieu.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 23 juin

Jules et Xavier Ludezous, rue de Menin. — Odille Catelain, rue Notre-Dame de Lourdes. — Désiré Delehoute, rue de la cité. — Clémence Lombaert, rue de la Pierre Bleue. — Lucie Roussel, rue St-Jacques. — Henri Bobert, rue du Moulin Fagot. — Léontine Quataineces, au Blanc Seau.

Du 24.

Georges Leblond, boulevard Gambetta. — Joseph Crin, rue de l'Epine. — Marie Maes, Pont-de-Neuville. — Marie Gadaer, rue Fin-de-la-Guerre. — Henri Huygebaert, rue des Phalempins — Français Goethals, rue Fin-de-la-Guerre.

Décès

Jean-Baptiste Maes, 31 ans, sentier du Roncq.

Du 24

Marie Dessauvages, 8 jours, rue des Carliers. — Antoine Andequin, 4 mois, rue de Menin. — Fleurisse Legley, 19 ans, à la Marlière. — Louise Desmettre, 10 ans, rue du Prince — Pierre Chautry, 61 ans, rue Nationale. — Eugène Nollet, 13 ans, rue du Prince.

Madeleine Bleuzé, 8 mois, rue de Menin. — Céline David, 24 ans, rue du Timbale. — Juliette Poissonnier, 44 ans, rue Dervaux. — Joseph Nisse, 26 ans, rue Nationale. — Jules Quint, 48 ans, rue Nationale.

Mariages

Henri Benier, 29 ans, portefait et Emma Jacqueurs, 23 ans, piqurière.

Le SANG, c'est la VIE!!!

Régénération du Sang par

Le ROB LECHAUX et les Dragées de Rob Lechaux

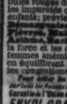

DÉPURATIF VÉGÉTAL aux Sucs Concentrés et iodurés de Cresson et Salsepareille Rouge

Produit végétal, garanti sans mercure, concentré par la vapeur dans des appareils spéciaux. Le ROB LECHAUX purifie et régénère le sang ; réveille l'appétit, active la nutrition et la formation des globules rouges du sang : détruit sans retour toutes les impuretés que le sang vicié transmettrait aux enfants ; prévient et guérit rapidement : Glandes, Démangeaisons, Boutons, Plaies, Douleurs, Fièvres, Maladies spéciales, Toux rebelle, Asthme, Rachitisme, Dépôt de Lait, etc., rend la force et les couleurs aux enfants faibles et aux femmes anémiques, la vigueur aux vieillards ; et en équilibrant le sang, empêche les apoplexies et les congestions.

Pour éviter les Contrefaçons, exiger sur tous les flacons la bande portant le Timbre de Garantie de l'Union des Fabricants et la signature : Lechaux.

ENVOI GRATIS d'une très curieuse et intéressante Brochure (30e édition) indispensable à toute personne soucieuse de sa santé. Le Flacon : 4 fr. — 6 Flac. franco, 21 fr. mandat.

Dépôt Général : MARIO LECHAUX Pharmacien-Chimiste, rue Sainte-Catherine, 164, BORDEAUX

ET TOUTES LES BONNES PHARMACIES.

BRONCHITES, TOUX Catarrhes Pulmonaires RHUMES POITRINAIRES et FAIBLESSE de la POITRINE PHTHISIE, Asthmes

Guérison rapide par les

Gouttes Livoniennes de TROUETTE-PERRET à la CRÉOSOTE de HÊTRE, GOUDRON de NORWÈGE et BAUME de TOLU

Ce produit, infaillible pour guérir radicalement toutes les *Maladies des Voies respiratoires*, est recommandé par les Célébrités médicales comme le seul efficace.

3 fr. le Flacon dans toutes les Pharmacies. ENVOI FRANCO CONTRE TIMBRES

Dépôt principal : 264, Boulevard Voltaire, à PARIS.

Cataplasme Hamilton

BREVETÉ S. G. D. G. EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Ce Cataplasme **instantané** remplace avec avantage les Cataplasmes ordinaires de farine de lin sans en avoir les inconvénients. — *Pour s'en servir, on n'a qu'à le tremper dans l'eau, et on l'applique sur la partie voulue.*

2 fr. la Boîte dans toutes Phies. — Envoi franco contre timbres.

Dépôt principal : TROUETTE-PERRET PARIS — 165, rue Saint-Antoine, 165 — PARIS

PLUS DE CHAUVES

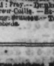

Repousse certaine à tout âge. CROISSANCES ÉTONNANTES de CHEVEUX produites sur des Hommes et des Femmes. Arrêt immédiat des chutes par la POMMADE QUINIQUE LECHAUX. Pommade hygiénique, régénératrice, qui supprime les pellicules, empêche de blanchir, augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures. — Milliers de certificats et attestations. Prospectus explicatif gratis. Mario LECHAUX, Phien-Chte, r. Ste-Catherine, 164, Bordeaux.

CONSTIPATION Véritable **POUDRE ROCHER** ... Dépôt : Rocher, Phien, ... rue Turenne, Paris. POUDRE ROCHER ...

ASTHME

GUÉRISON CERTAINE par la **Poudre Escouflaire**

Prix de la Boîte : 3 fr. (Envoi franco).

Des échantillons Nos 1 et 2 sont adressés *gratis et franco*, accompagnés d'un Prospectus contenant les Certificats Médicaux les plus élogieux.

DEPOT général pour la FRANCE : Pharmacie L. BRUNEAU, LILLE, 71, rue Nationale, LILLE

Se trouve dans les bonnes Pharmacies.

Dépôt à Tourcoing, Ph. Bruneau, Gd'Place

Cie des CHEMINS DE FER DU SUD DE LA FRANCE

Anonyme au capital de 10 millions

Doublement du capital par émission de 20,000 Actions de 500 f.

ON PAIE { à la souscription ... 50 fr. ; à la répartition ... 75 — ; du 1er au 5 août 1889 ... 125 — } 250 fr.

Les autres appels seront annoncés deux mois à l'avance. Titres au porteur après libération de moitié.

On a droit à 5 % sur les versements successifs et cet intérêt sera payable les 1er janvier et 1er Juillet.

Intérêts à 5 % garantis par l'Etat et les dépts (suivant conventions et lois énoncées au prospectus)

On souscrit : Jeudi 27 Juin et, dès à présent, par correspondance :

A PARIS : A la SOCIÉTÉ MARSEILLAISE, 50, Chaussée d'Antin ; AU CRÉDIT INDUSTRIEL, 72, rue de la Victoire ; A la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 54, rue de Provence ;

A MARSEILLE : A la SOCIÉTÉ MARSEILLAISE, 40, rue Paradis ;

A BRUXELLES : A la BANQUE DE BRUXELLES.

Les Actions seront cotées aux bourses de Paris et de Marseille.

CONSTIPATION GUÉRISON ... SANS PURGATION NI COLIQUES PAR LES PILULES PARISIENNES ... 264 Bd Voltaire, PARIS

Bourses Commerciales et Agricoles

Dépêches commerciales

Marchés de Lille

du 25 juin

	C. du jour	C. précédent
Huile de Colza (l'h.)	57 ..	.. ..
Lin étranger (kil.)	49 50	.. ..
Huile épurée pour quinquet 63 fr. l'hect.		

Sucres. — Cote officielle. Blanc, base n° 1 134 50

à ..... — Cote officielle. — 88 degrés ..... — Acquittés, ... à

Alcools. — Cote officielle. 3/6 mélasse dispon. 39 50.

Marché d'Orchies

du 24 juin

BLÉ DE SEMENCE		AVOINE	
1er qualité	.. ..	1re qualité	8 ..
2e —	.. ..	2e —	7 50
3e —	.. ..	3e —	7 ..
BLÉ GRIS		SEIGLE	
1re qualité	.. ..	1re qualité	11 ..
2e —	.. ..	2e —	10 ..
3e —	.. ..	3e —	.. ..
BLÉ BLANC		Fèves	14 .. à 15 ..
1re qualité	18 ..	Colza	20 .. 21 ..
2e —	16 75	Lin.	18 .. 20 ..
3e —	15 50	Cameline	12 .. 14 ..

Marché de Paris

du 24 Juin.

HUILE DE COLZA			
Courant	56 75	Juillet-août	61 75
Juillet	56 75	4 octobre	48 87
Juillet-août	57 25	Raffinés	120 50
4 derniers	58 25	FARINES (12 m.)	
HUILE DE LIN		Courant	55 25
Courant	50 75	Juillet	58 65
Juillet	51 —	Juillet-août	53 65
Juillet-août	51 25	4 derniers	55 40
4 derniers	52 —	Marque Corbeil	58 —
SPIRITUEUX		BLÉS	
Courant	41 —	Courant	22 65
Juillet	41 75	Juillet	22 65
Juillet-août	42 —	Juillet-août	22 60
4 derniers	42 50	4 derniers	22 70
SUCRES BRUTS		SEIGLES	
88 deg. disp.	58 50	Courant	14 —
SUCRES BLANCS		Juillet	14 —
Courant	67 25	Juillet-août	14 —
Juillet	67 —	4 derniers	14 25
		Temps : beau.	

COURS DE CLOTURE

SPIRITUEUX		SUCRES BLANCS N° 3	
Courant	41 —	Courant	67 50
Juillet	41 75	Juillet	66 50
Juillet-août	42 —	Juillet-août	66 75
4 derniers	42 25	4 d'octobre	45 25
SUCRES BRUTS		Raffinés	120 50
88 degr. disp.	à 59 —	Suifs 100 kil.	— —

Marchés du Havre

Havre, 25 juin.

Laines (à terme). — Marché calme.

Ventes 60 balles.

Cotons (à terme). — Fermes aux soies.

Ventes : 200 balles.

Courant	70 1/4	Décembre	66 1/2
Juillet	70 1/4	Janvier 1890	66 1/2
Août	70 1/4	Février	66 1/2
Septembre	70 1/4	Mars	66 1/2
Octobre	68 7/8	Avril	66 1/2
Novembre	66 1/2	Mai	..

Cafés — (à terme). — Soutenus.

Ventes, 22.000 sacs.

Courant	.. ..	Novembre	86 ..
Juin	85 50	Décembre	85 50
Juillet	85 50	Janvier	86 75
Août	85 50	Février	87 ..
Septembre	85 25	Mars	87 25
Octobre	85 50	Avril	87 25

Marché de Liverpool.

Liverpool, 25 juin.

Cotons. — Marché calme et soutenu. Pauvre demande.

Ventes, 5,000 balles.

Futurs. — A peine soutenus.

Commerce d'Anvers. — 25 juin

Cafés. — Santos. — Baisse.

Cote officielle de 2 heures.

Juin, 84 1/4, juill., 84 1/4, août, 84 1/4, sep., 84 3/4 ; oct., 84 1/2, nov., 84 1/2, déc. à fév. 84 1/2 mars à mai, 84 1/2.

Ventes : 20,750 sacs.

Cotons. — Amérique, juin, juill., 70 ./. août ; 69 1/2, sept., 69 1/2 ; oct., 68 1/2 ; nov., 66 1/. avr., mai.

Domra, 2 mois, 56 3/4.

Dhollerah, juin à août, 57 ./.

Vendu : 1200 balles Amérique et .. b. Sarah. .. b. au débarquement.

Marché soutenu.

Sucres : Hausse

Exportation	N	65 ./.
Transf. (nouv. cond)	N	65 ./.
Consommation	N	66 ./.
Juillet	N	65 ./.
Août	A	40 1/2
3 mois d'Octobre	V	40 3/4

Houblons. — Marché calme peu d'affaires. Prix sans changement.

	A.	V.
Alost, dispon.	25 0/0 à	30 0/0
— récolte 1889	48 0/0	.. 0/0
Poperingue, ville, disp.	35 0/0	40 0/0
— réc. 1889	58 0/0	../.
Poperingue, village	20 0/0	25 0/.
— réc. 1889	48 0/0	../.

Bourse de Lille

Du 25 Juin 1889

Les derniers cours de toutes les valeurs cotées à la Bourse de Lille sont publiés tous les lundis.

ACTIONS

Bully-Grenay (le sixième) p. (18000 parts), 1450. — Meurchin (ex-coupon n° 14, n° (4000 act.), 2995.

COUPONS DÉTACHÉS

1er juin. — Act. Aniche, le douzième, 33 fr.

5 juin. — Act. Compagnie générale Léon Allart libérée, 34.33. — Cie génér. L. Allart non libérée, 21.83.

15 juin. — Aniche, coupon supplémentaire, 50. — Marles 30 0/0, 870. — Denain et Anzin, 10, nominat. 9,70, porteur 9,06.

Bourse de Bruxelles

du 25 juin

Emp. 3 1/2, s. I.	101 85 P	Bruxel. lib. 1886		94 1/2 .
— sér. II.	101 80 P	Non libéré 1886		.. ..
— sér. III.	101 80.	Ostende à pr		36 . A
— 3.	98 15 A	—	1887 4.	107 50 A
— 2 1/2.	.. ..	—	1885 3.	85 75 P
Annuités 4 1/2.	115 75	Tournai	1874.	48 50 A
— 4.	106 30 P	—	1886 3 1/2.	99 25 P
— 3.	91 75.	Gand....	1869.	104 75 P
Cr. comm. 4 1/2.	.. ..	—	1880.	96 ..
— 4.	107 . P	—	1883.	95 25
— 3.	90 .. P	Liège. ...	1853.	94 .. P
— 3 pe 1861.	.. ..	—	1863.	118 50 A
— 3 pe 1868	100 37 P	—	1868.	96 . P
Anvers 1887 lib.	92 12 P	—	1874.	99 .. P
Non libéré 1887	.. ..	—	1879.	96 . A

Bulletin Financier

Paris, le 25 juin.

L'ensemble du marché laisse encore à désirer. On s'entretient des affaires extérieures. Le différent entre l'Allemagne et la Suisse fait les frais des conversations des spéculateurs.

De plus on parle de l'ajournement de la conversion égyptienne et cela a mal impressionné notre marché.

Le 3 0/0 a reculé à 84 70.

L'Amortissable est à 87.65.

Le 4 1/2 à 104.40.

L'Italien à 96.77 a baissé de 5 c.

L'Egypte a reculé de 8 75 à 451.25.

Les autres rentes et valeurs étrangères sont toutes plus faibles.

Quelques ventes ont fait reculer le Crédit Foncier à 1312.50.

La Banque de Paris côte 656.25.

Le Lyonnais 638.75

La Société générale est plutôt ferme à 482.

La Banque d'Escompte 512.50.

Le Mobilier 430.

Le Suez est à 2252.50.

Le Panama à 56.25.

La souscription aux 20,000 actions de 500 fr. des Chemins de fer du Sud de la France aura lieu le 27 courant.

La Compagnie déjà concessionnaire à titre définitif des 250 kilomètres, comprenant les lignes de Meyrargues à Draguignan, de Draguignan à Grasse, de Hyères à Fréjus.

La ligne de Meyrargues à Draguignan est en pleine exploitation, les autres seront ouvertes en partie cette année et en totalité l'année prochaine.

Imp. du Journal *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le Gérant, E. DUGARDIN.